

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Cessions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

6556

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 21081

Société : Royal Air Maroc
Retraite

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ELKOUCHI BADIA

Date de naissance :

07/02/1954

Adresse :

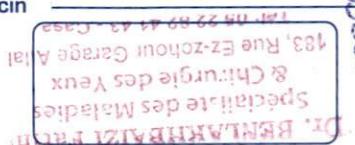
14 DNERABIA ELADOUYA etc. APP 05
La Gironde Casablanca

Télé. 0664872888

Total des frais engagés :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

17/03/2021

Nom et prénom du malade :

ELKOUCHI BADIA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection ophtalmologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 02/04/2021

R

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/03/18	C	5	2500	Dr. BEMTA MAHMOUD Spécialiste des malades mentaux Rue El-Zaytouna Casablanca - Maroc

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	 Montant de la Facture
	
	
	
	
	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
SAE. SOCIETE D'OPTIQUE MAROCAINE S.a.r.l OPTIQUE LINNETTERIE CAPITAL : 300.000 DHS 1 Boulevard Mohammed V Casablanca 201847 - CASABLANCA	20/03/2021	Monture 4 2 Verres				2400Dhs.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

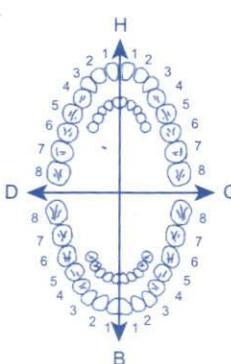
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553



(Création, remont, adjonction)

VISA ET SACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

SOCIÉTÉ D'OPTIQUE MAROCAINE

22 - 24 Bd. Mohammed V - Casablanca - Tél. : 05 22.22.18.47 - Fax : 05 22.47.53.76

ICE: 00020 3357 0000 46

N° d'Identification 600822

Mme EL Kacchi BA SIA

Casablanca, le

30.03.2021

Ordonnance de M. le Docteur

BEN LAKHBAI ZI

NUMEROS DE NOMENCLATURE

CORRESPONDANT A LA PRESCRIPTION

Progressif

FOURNITURES

1	Monture	optique	600
	Monture		
2	Verre n°	431 Progressif asymétrique	1800
	Verre n°	Anhreffelde konkav	
	Verre n°		
	Verre n°		
	Etui		

TOTAL

2400

Dont Taxe sur les Services de % comprise pour DH

La présente facture arrêtée à la somme de :

Deux mille quatre cent dirhams

STÉ. D'OPTIQUE MAROCAINE s.a.r.l
OPTIQUE LUNETTERIE
CAPITAL : 300.000 DHS
22-24, Boulevard Mohammed V
Tél : 05 22 22 18 47 - CASABLANCA

Dr. Fatiha BENLAKHBAIZI

Ophthalmologiste

Spécialiste de la chirurgie et
des maladies des yeux

Cataracte - Glaucoma - Strabisme - Voies

Lacrymales - Angiographie

Laser - Lentilles de Contact...



الدكتورة فاتحة ابن الخبز

أخصائية في أمراض و جراحة العيون

الجلالة - الزرقاء - الحول - مسالك الدموع

الجفون - الليزر - راديو الشبكة

العدسات اللاصقة ...

17/03/2024

Casablanca, le

- Diplôme interuniversitaire en maladies rétinianes et traitements maculaires à l'Université Crétteil à Paris
- Diplôme I.U. des glaucomes à l'hôpital des Quinze Vingts à Paris
- Diplôme I.U. de chirurgie réfractive, chirurgie de la myopie, greffe de cornée et phacoemulsification à Toulouse
- Diplôme I.U. de neuro-ophthalmologie à l'Université de la Pitié Salpêtrière à Paris

Anne De Kouchi Bouafia

lunettes

1 lunette OS + 0,50 (-0,50 à 180)

OS + 0,50 (-0,50 à 5)

groupes phakométhastin

2 lunettes

1 lunette OS + 2,50 sph

OS - lun.

Sté. D'OPTIQUE MAROCAINE s.a.r.l.
OPTIQUE LUNETTERIE
CAPITAL : 300.000 DHS
22-24, Boulevard Mohammed V
Tél : 05 22 22 18 47 - CASABLANCA

183، زنقة سان لوران كراج علال (قرب سنجر) الدار البيضاء . الهاتف: 05 22 82 41 43

183, Rue ST. Laurent , Garage Allal (Prés Singer) CASABLANCA, Tél . : 05 22 82 41 43